



Club des Sports Monts Jura

ENGAGEMENT PERSONNEL SAISON 2022-2023

Section Alpine « ENFANT » (U8 à U16)

Enfant :

De par mon inscription à la section alpine du Club Des Sports Monts Jura,
je m'engage à avoir une attitude irréprochable, c'est-à-dire :

- A **respecter** (ne pas provoquer, ne pas répondre, ...) toutes les personnes que je côtoierais :
 - Les **adultes** : entraîneurs (ESF et fédéraux), personnels des remontées mécaniques, clients de la station.
 - Les autres **enfants**, en prenant en compte les différences de chacun.
(Interdiction de se moquer du niveau de ski ou de la tenue vestimentaire par exemple)
- A **respecter** le matériel mis à disposition (remontées mécaniques, restaurants, ...), et aussi le matériel des autres jeunes.
- A **être assidu** (présent à tous les entraînements) et à montrer une **motivation** sans faille !
- A **s'impliquer** dans l'organisation de l'entraînement. (aider à tracer, lisser...)
- **Connaître** les 10 règles du skieur.

Je sais que tout manquement à l'un de ces engagements peut entraîner des exclusions temporaires ou définitives du club.

Ma signature

Signatures de mes parents